



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 19949

Numéro SIREN : 414 513 275

Nom ou dénomination : AB CERTIFICATION

Ce dépôt a été enregistré le 27/09/2017 sous le numéro de dépôt 91436

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 27-09-2017

N° DE DEPOT : 091436

N° GESTION : 2010B19949

N° SIREN : 414513275

DENOMINATION : AB CERTIFICATION

ADRESSE : 19 rue de Paradis 75010 Paris

MILLESIME : 2016

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

Edité le 16/05/2017

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(0)						
Actif Immobilisé							
Frais d'établissement							
Recherche et développement							
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires		69 266,30	50 567,05	18 699,25	1,31	16 256,10	1,26
Fonds commercial		7 500,00		7 500,00	0,53	7 500,00	0,58
Autres immobilisations incorporelles		7 207,67	7 207,67				
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel & outillage industriels							
Autres immobilisations corporelles		76 982,20	13 249,36	63 732,84	4,47	17 977,46	1,39
Immobilisations en cours							
Avances & acomptes							
Participations évaluées selon mise en équivalence							
Autres Participations		2 500,00	1 000,00	1 500,00	0,11	1 200,00	0,09
Créances rattachées à des participations		400 106,33		400 106,33	28,04	90 450,00	6,99
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières		8 669,00		8 669,00	0,61	14 544,22	1,12
TOTAL (I)		572 231,50	72 024,08	500 207,42	35,06	147 927,78	11,43
Actif circulant							
Matières premières, approvisionnements							
En cours de production de biens							
En cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances & acomptes versés sur commandes						200,00	0,02
Clients et comptes rattachés		680 996,20	54 128,60	626 867,60	43,94	603 243,37	46,61
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs		905,96		905,96	0,06	492,38	0,04
. Personnel		1 100,00		1 100,00	0,08		
. Organismes sociaux							
. Etat, impôts sur les bénéfices		20 278,00		20 278,00	1,42	7 856,00	0,61
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		22 099,19		22 099,19	1,55	25 816,84	1,99
. Autres		22 034,24		22 034,24	1,54	370,18	0,03
Capital souscrit et appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement		8 300,00		8 300,00	0,58	8 300,00	0,64
Instruments de trésorerie							
Disponibilités		214 565,70		214 565,70	15,04	475 467,40	36,74
Charges constatées d'avance		10 379,13		10 379,13	0,73	24 595,85	1,90
TOTAL (II)		980 658,42	54 128,60	926 529,82	64,94	1 146 342,02	88,57
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)						
Primes de remboursement des obligations	(IV)						
Ecarts de conversion actif	(V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)		1 552 889,92	126 152,68	1 426 737,24	100,00	1 294 269,80	100,00

certifié conforme à l'original.

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 64 632,00)	64 632,00	64 632,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	4,53	4,99
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	6 463,25	6 463,25
Réserves statutaires ou contractuelles	0,45	0,50
Réserves réglementées		
Autres réserves	674 751,71	578 332,30
Report à nouveau	47,29	44,68
Résultat de l'exercice	7 920,87	7 920,87
	0,56	0,61
Résultat de l'exercice	79 349,33	96 419,41
	5,56	7,45
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	833 117,16	753 767,83
	58,39	58,24
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	19 772,45	1,39
Provisions pour charges		
TOTAL (III)	19 772,45	1,39
	1,39	
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires	1 130,07	9 458,94
Emprunts et dettes financières diverses	0,08	0,73
. Divers		
. Associés		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	317 635,87	205 002,95
Dettes fiscales et sociales	22,26	15,84
. Personnel	64 862,02	89 746,13
. Organismes sociaux	4,55	6,93
. Etat, impôts sur les bénéfices	55 289,89	101 798,13
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3,88	7,87
. Etat, obligations cautionnées	113 782,29	114 002,88
. Autres impôts, taxes et assimilés	7,97	8,81
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 138,24	7 073,94
Autres dettes	0,57	0,55
Instruments de trésorerie	2 500,00	2 500,00
Produits constatés d'avance	0,18	0,19
	0,74	0,66
TOTAL (IV)	573 847,63	540 501,97
	40,22	41,76
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	1 426 737,24	1 294 269,80
	100,00	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT				Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%		Total	%		Variation	%	
Ventes de marchandises											
Production vendue biens											
Production vendue services	2 291 157,64		2 291 157,64	100,00		2 262 092,86	100,00		29 065		1,28
Chiffres d'Affaires Nets	2 291 157,64		2 291 157,64	100,00		2 262 092,86	100,00		29 065		1,28
Production stockée											
Production immobilisée											
Subventions d'exploitation											
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			12 881,01	0,56		33 507,81	1,48		-20 626		-61,55
Autres produits			132,16	0,01		124,64	0,01		8		6,45
Total des produits d'exploitation (I)			2 304 170,81	100,57		2 295 725,31	101,49		8 445		0,37
Achats de marchandises (y compris droits de douane)											
Variation de stock (marchandises)											
Achats de matières premières et autres approvisionnements											
Variation de stock (matières premières et autres approv.)											
Autres achats et charges externes			1 329 498,98	58,03		1 341 531,88	59,30		-12 033		-0,89
Impôts, taxes et versements assimilés			15 408,25	0,67		15 569,38	0,69		-161		-1,02
Salaires et traitements			564 287,57	24,63		556 721,70	24,61		7 566		1,36
Charges sociales			248 612,26	10,85		242 981,91	10,74		5 631		2,32
Dotations aux amortissements sur immobilisations			51 331,87	2,24		7 235,97	0,32		44 096		609,48
Dotations aux provisions sur immobilisations											
Dotations aux provisions sur actif circulant			10 262,00	0,45		6 722,40	0,30		3 540		52,66
Dotations aux provisions pour risques et charges											
Autres charges			7 570,51	0,33		10 662,72	0,47		-3 092		-28,99
Total des charges d'exploitation (II)			2 226 971,44	97,20		2 181 425,96	96,43		45 546		2,09
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			77 199,37	3,37		114 299,35	5,05		-37 100		-32,45
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun											
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)											
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)											
Produits financiers de participations											
Produits des autres valeurs mobilières et créances											
Autres intérêts et produits assimilés			27 749,46	1,21		12 265,36	0,54		15 484		126,25
Reprises sur provisions et transferts de charges											
Différences positives de change											
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement											
Total des produits financiers (V)			27 749,46	1,21		12 265,36	0,54		15 484		126,25
Dotations financières aux amortissements et provisions											
Intérêts et charges assimilées			177,67	0,01		88,38	0,00		89		101,14
Différences négatives de change											
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements											
Total des charges financières (VI)			177,67	0,01		88,38	0,00		89		101,14
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			27 571,79	1,20		12 176,98	0,54		15 395		126,44
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			104 771,16	4,57		126 476,33	5,59		-21 705		-17,15

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 870,62	0,21	2 050,46	0,09	2 820	137,56
Produits exceptionnels sur opérations en capital	250,00	0,01			250	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	5 120,62	0,22	2 050,46	0,09	3 070	149,76
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	45,00	0,00	2 128,38	0,09	-2 083	-97,88
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	19 772,45	0,86			19 772	N/S
Total des charges exceptionnelles (VIII)	19 817,45	0,86	2 128,38	0,09	17 689	831,25
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-14 696,83	-0,63	-77,92	0,00	-14 619	N/S
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	10 725,00	0,47	29 979,00	1,33	-19 254	-64,21
Total des Produits (I+III+V+VII)	2 337 040,89	102,00	2 310 041,13	102,12	26 999	1,17
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 257 691,56	98,54	2 213 621,72	97,86	44 070	1,99
RÉSULTAT NET	79 349,33	3,46	96 419,41	4,26	-17 070	-17,69
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						



AB Certification

Sarl au capital de 64 632 Euros
Siège social : 18 rue du Paradis
75010 PARIS
RCS PARIS n° B 414 513 275

POUVOIR

Le (la) soussigné(e) : *ROBERT née ADAM Naomi Thérèse*
propriétaire de parts de la Société ci-dessus désignée
donne pouvoir à (1) : *M^r Jean Charles HETZMANN*

de le(la) représenter à l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société du 24 juin 2017 à
10 heures et à celle qui se tiendrait ultérieurement sur le même ordre du jour si, à défaut de
quorum, la première Assemblée ne pouvait délibérer, signer toutes feuilles de présence,
accepter les fonctions de scrutateurs ou les refuser, prendre part à toutes délibérations et à
tous votes sur les questions inscrites à l'ordre du jour et à celles soulevées par des incidents de
séance, signer tous procès-verbaux et pièces et généralement faire le nécessaire.

- Prise de participation de 2 parts dans la SCI AB REAL ESTATES
- Lecture du rapport de la gérance
- Questions diverses
- Pouvoirs.

Signature

(1) Nom, Prénom usuel et domicile ou nom, siège social

AB CERTIFICATION
Société à responsabilité Limitée
Au capital de 64 632,00 euros
Siège social : 19 Rue de Paradis
75010 PARIS
414 513 275 RCS PARIS

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 24 JUIN 2017**

L'an deux mille dix-sept,
Le vingt-quatre juin,
A dix heures.

Les associés de la société AB CERTIFICATION, société à responsabilité limitée au capital de 64 632,00 euros, divisé en 500 parts de 129,264 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

Monsieur Georges ABI RACHED, propriétaire de 16 parts sociales,
Madame Thérèse ADAM M, propriétaire de 10 parts sociales,
Madame Roselyne GILBERT, propriétaire de 12 parts sociales,
Monsieur Jean-Charles HEITZMANN, propriétaire de 12 parts sociales,
La société FREA représentée par Madame NAJARIAN Eva, propriétaire de 425 parts sociales

Sont absents :

Madame Françoise KERLEAU, propriétaire de 15 parts sociales,
Monsieur Gilles GRANDCLAUDON, propriétaire de 10 parts sociales.

Les associés présents ou représentés possédant 475 parts sur les 500 parts composant le capital social et représentant ainsi plus des trois quarts des parts sociales, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean-Charles HEITZMANN, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion établi par la gérance, approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2016 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Approbation des charges non déductibles,
- Rémunération de la gérance,
- Renouvellement du mandat du Président,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation ;
- le rapport de gestion de la gérance ;



- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2016 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture

- du rapport de gestion,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2016 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 Décembre 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents.

DEUXIEME RESOLUTION

Résultat – Affectation

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2016 s'élevant à **79 349,33** Euros au compte "Autres Réserves".

Compte tenu de cette affectation, le compte "Autres Réserves" s'élèverait à **754 101,04** euros et les capitaux propres seraient de **833 117,16** euros.

Rappel des dividendes distribués

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents.

TROISIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses d'un montant d'un montant de 922,00 euros, non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents.



QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale approuve la rémunération versée au titre de l'exercice écoulée à Monsieur Jean-Charles HEITZMANN, gérant, soit la somme brute annuelle de 123 775,38 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, décide de rectifier l'erreur matérielle ayant eu lieu dans l'assemblée du 24 Mai 2016, en actant le renouvellement du mandat de Monsieur Jean-Charles HEITZMANN, gérant pour une durée de 6 années à compter de cette assemblée jusqu'à l'assemblée concernant l'exercice clos le 31 Décembre 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, en approuve les termes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votants.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

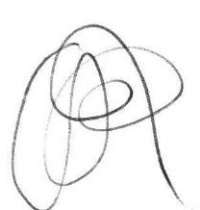
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires.


certifié conforme
à l'original.




 D. Gajovic